



CCSPL

Commission Consultative des Services Publics

Composée de membres du Comité syndical et de membres d'associations locales, elle a été instituée par la loi n°2002-276 du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité, dans le cadre de la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics.

Elle doit être consultée notamment sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de partenariat ou de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement

Elle examine : le rapport du délégataire de service public, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères, un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière et le rapport mentionné à l'article L 1414-14 établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

Elle peut demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

- Membres titulaires :

Eric SOULES (SIVOM du Born)

Patricia CASSAGNE (SIVOM du Born)

Kamel DEMANE (SIVOM du Born)

Jean-Jacques CAPDEPUY (SIVOM du Born)

Bernard JULLIAN (SIVOM du Born)

Marc ALLIMANT (ADEIC 40)

Alain CAULLET (SEPANSO Landes)

Philippe CLEMENT (Association des Propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac)

Chantal MOREAU (Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born)

- Membres suppléants :

Jean-Paul BERNIER (SIVOM du Born)

Michèle RABILLER (SIVOM du Born)

Marie-Hélène BOUSQUET (SIVOM du Born)

Alain DELOUZE (SIVOM du Born)



Alain BIREMONT (SIVOM du Born)

Alain LACAULE (ADEIC 40)

Elisabeth CAULLET (SEPANSO Landes)

Andy MIOT (Association des Propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac)

Philippe MOINET (Association de Chasseurs Gestionnaires de l'Environnement Lacustre du Born)